

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 OCTOBRE 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2019-05-24- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE
RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION : 26 SEPTEMBRE 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 10 OCTOBRE 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	Yvan TARDY, Thierry COLLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE (ayant la procuration de M. NOISETTE), Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Serge ZUFFELATO (ayant la suppléance de J-F SEGALT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de M. PILOT pour la 2019.05.01), Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT (arrivée à compter de la 2019.05.02), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Isabelle GASPAR, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT (ayant la procuration de G. ERZHEN), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de L. LEPIOUFF), Marie VIOT (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Alain BOURGEOIS (ayant la procuration de L. LALEVEE), Malika GHAZZALE, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING (ayant la procuration de F. EZAROIL), Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	André FONTAINE, Frédérique SAUVAT, Thomas MIGOT, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Alde HARMAND, Gérard HOWALD, Matthieu VERGEOT, Alain ANSTETT, Stéphanie LAGARDE, Véronique CARRIER, Jean-François SEGALT, Bruno BECK, Corinne LALANCE, Michel NOISETTE, Gérald ERZEN, Lydie LEPIOUFF, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Fatima EZAROIL.
<u>Avis de procuration :</u>	De la 2019-05-01 à la 2019-05-02 : 10 avis de procuration. De la 2019-05-02 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	56 PRESENTS à l’ouverture de la séance. 57 PRESENTS à compter de la 2019-05-02.
<u>Nombre de votants :</u>	66 VOTANTS

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-05-04 du Conseil communautaire du 22 juin 2017 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulouses,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2017-05-04 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

N° et date de la décision	Objet	Résumé
N°22 04/07/2019	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR À VÉGÉTAUX À DESTINATION DES COMMUNES DE LA CC2T	Modalités de conventionnement et fixation des tarifs de mise à disposition d'un broyeur multi-végétaux neuf auprès des communes de l'intercommunalité.
N°23 04/07/2019	NOUVELLE TARIFICATION HORAIRE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (EAJE)	Fixation de la nouvelle tarification horaire applicable dans les deux EAJE gérés par la CC2T suite à la circulaire n° 2019-005 de la Caisse Nationale des Allocations familiales
N°24 04/07/2019	PRET DE MALLETES PEDAGOGIQUES DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS	Définition des conditions de prêt (gratuit) des mallettes pédagogiques par le relais assistantes maternelles, parents, enfants « RAMPE Terres Toulouses » aux assistantes maternelles, pour toutes les communes adhérentes.
N°25 04/07/2019	MODIFICATION DES TARIFS DU CENTRE AQUATIQUE ET DES FOSSES DE PLONGEE	Application de l'augmentation biennale des tarifs d'Ovive : les tarifs dits sociaux ne sont pas impactés ainsi que le tarif « jeunes et vacances ». Les tarifs des entrées et des animations subissent en moyenne une augmentation de 1,50%. Les tarifs de certains services exceptionnels (baptêmes de plongée ...) augmentent de 3%.
N°26 04/07/2019	MUTUALISATION DE MOYENS SERVICE ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE JAILLON	Dans le cadre de la reprise de la compétence assainissement, convention de reprise à temps partiel d'un agent basé à Jaillon et intervenant sur un périmètre élargi.
N°27 04/07/2019	ADMISSIONS EN NON-VALEUR	Budget ordures ménagères : 2 880,58 € Budget Principal : 0,00 € Budget assainissement : 291,46 €
N°28 12/09/2019	ADAPTATION DES TARIFS AU CENTRE AQUATIQUE OVIVE	Tarifcation d'une nouvelle activité : Le Circuit Training, et remplacement du dispositif « Pass Loisirs » mis en place par la CAF, par le « Pass Jeunes 54 » sous l'égide de la CAF, du Conseil départemental et de l'Etat.
N°29 12/09/2019	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT	Attribution de subventions individuelles liées à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (complémentaires à celles de l'ANAH), dans le cadre de la prolongation du dispositif courant jusqu'au 29

REÇU EN PREFECTURE

le 08/10/2019

Application agréée E-legalite.com

		septembre 2020.
N°30 12/09/2019	FISAC : AIDES INDIVIDUELLES AUX ENTREPRISES	Dossiers d'entreprises pour lesquels le comité de pilotage FISAC a rendu un avis favorable pour l'attribution d'une subvention.

Le conseil communautaire :

- Prend acte de la présentation ci-dessus
- Déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX